



HAL
open science

Le racisme, une catégorie-clé des opinions politiques des enfants

Sophie Jehel, Alice Chisin

► **To cite this version:**

Sophie Jehel, Alice Chisin. Le racisme, une catégorie-clé des opinions politiques des enfants. Le Droit de Vivre, 2024, 692, pp.66-69. hal-04661158

HAL Id: hal-04661158

<https://hal.science/hal-04661158>

Submitted on 24 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Le racisme, une catégorie-clé des opinions politiques des enfants

Le racisme et l'antisémitisme ont un ancrage historique. Jeunes et adolescents se montrent sensibles à leur persistance dans une société multiculturelle, où les réseaux sociaux occupent une place importante et obligent à une réponse éducative.

SOPHIE JEHEL, professeure en sciences de l'information et de la communication (Université Paris 8) et ALICE CHISIN, chargée de mission Médias numériques et lutte contre les discriminations à l'Association nationale des Ceméa

Attitudes, comportements ou idéologie, le racisme postule l'existence de « races humaines » et leur hiérarchisation. Il s'est notamment développé dans la culture européenne lors des grandes conquêtes coloniales, pour justifier la domination sur des peuples étrangers en s'appuyant sur des théories religieuses, aux XVI^e et XVII^e siècles, puis pseudo-scientifiques aux XVIII^e et XIX^e siècles. Les sociétés européennes contemporaines sont marquées par un double mouvement vis-à-vis du racisme. Depuis 1945, le rejet des régimes fascistes, qui reposaient sur l'exclusion voire l'extermination de « races inférieures », les a conduites à placer au sommet de leurs valeurs et de leurs droits fondamentaux la reconnaissance d'une dignité humaine égale pour tous, quelles que soient les origines ou la teinte de l'épiderme. En France les expressions du racisme comme de l'antisémitisme, ainsi que toutes formes de discriminations qui s'appuieraient sur ces motifs illégitimes, sont interdites par la loi. Mais l'ancrage historique du racisme au sein de nos sociétés perpétue stéréotypes et préjugés racistes, qui continuent de circuler au sein des institutions, au travers des œuvres culturelles, des médias, et sont susceptibles d'être renforcés par le fonctionnement algorithmique même des plateformes numériques (plateformes de vente, d'hébergement, de location en particulier¹).

Une forte sensibilité aux discriminations

Les enfants sont élevés dans ce double héritage. La socialisation des enfants est le processus par lequel les adultes, leurs parents, leurs proches, l'école, les médias, leur transmettent les normes et valeurs de la société européenne, mais aussi celles de leur groupe social. Ils doivent notamment leur transmettre le principe de l'égalité juridique de tous les êtres humains, celui de la non-existence des « races humaines », mais aussi la mémoire des ravages des idéologies racistes ainsi que la place de ces dernières dans la culture et l'histoire.

La tâche est nécessairement complexe. Les enfants intègrent tôt les émotions politiques de leurs parents qui diffèrent selon les contextes culturels, l'histoire et la sensibilité politique ambiante. La question du racisme est devenue cependant une catégorie-clé des opinions politiques des enfants², en particulier lorsqu'ils appartiennent à des groupes qui se sentent victimes

de stigmatisation, parce que leurs parents ou des proches sont d'origine étrangère, mais aussi pour les autres enfants.

Dans la société multiculturelle française actuelle, les adolescents sont particulièrement sensibles aux inégalités et aux enjeux discriminatoires du racisme. Dans une enquête auprès de 1 757 jeunes de 16 à 25 ans, menée par Diplomeo, 87 % d'entre eux affirment porter « un grand intérêt » aux questions de discriminations, 64 % pensent en être victimes et 80 % considèrent que les actions mises en place aujourd'hui en France sont insuffisantes pour lutter contre les discriminations³. Depuis quelques années, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDDH) constate une augmentation des actes racistes et xénophobes en France⁴. Sur

3. Diplomeo, « Les jeunes et les discriminations : quelle est leur expérience ? », 2019 (en ligne).
4. Rapport national de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (2021), p. 10.



1. Caty O'Neil, *Algorithmes - la bombe à retardement*, Paris, Les Arènes, 2018 (trad. Sébastien Marty).
2. Alice Simon, « Les catégorisations enfantines de la politique », *Politiques de communication*, vol. 10, n° 1, 2018, pp. 193-223.

les réseaux sociaux numériques, les discours discriminatoires se répandent également, et leur volume varie selon la modération des plateformes ainsi que l'actualité des conflits internationaux. En 2022, près de 12 666⁵ signalements faits sur la plateforme Pharos⁶ concernaient des contenus discriminatoires, notamment racistes ou xénophobes.

« On ne naît pas raciste, on le devient ! »

Dès l'âge de 3 ans, les enfants commencent à observer les différences entre eux et les autres (couleur de peau, langue, sexe...), sans pour autant émettre de jugement de valeur. Selon les chercheurs en psychologie sociale Martha Augoustinos et Dana Louise Rosewarne, ils ne sont pas encore capables d'avoir une opinion personnelle distincte ; ils internalisent et reproduisent les stéréotypes déjà en vigueur au sein de la société dans laquelle ils évoluent⁷. Jusqu'à l'âge de 6-7 ans, les enfants vont avoir tendance à être plus malléables, sensibles, aux préjugés, stéréotypes et idées racistes véhiculés par les adultes⁸. Ils peuvent ainsi répéter, par simple mimétisme, les propos tenus, sans forcément se rendre compte de l'impact qu'ils peuvent avoir. Ce n'est qu'à partir de 8 ans, qu'ils prennent conscience des différences existant entre les individus et à faire la distinction entre ce qu'ils pensent et ce que pensent les autres. Le processus d'autonomisation de la pensée se développe néanmoins principalement au cours de l'adolescence.

5. Idem (2022), p. 55.

6. Pharos : plateforme permettant de signaler des contenus et comportement en ligne considérés comme illicites.

7. Martha Augoustinos, Dana Louise Rosewarne, « Stereotype knowledge and prejudice in children », *British Journal of Developmental Psychology*, vol. 19, part. 1, mars 2001.

8. Danielle R. Perszyk, Ryan F. Lei, Bodenhausen GV, Jennifer A. Richeson, Sandra R. Waxman, « Bias at the intersection of race and gender: Evidence from preschool-aged children », *Developmental Science*, 2019.

Les enfants intègrent tôt les émotions politiques de leurs parents qui diffèrent selon les contextes culturels, l'histoire et la sensibilité politique ambiante.

À 8-10 ans, les préjugés et les stéréotypes peuvent prendre davantage de place dans leurs interactions avec les autres, notamment en ligne. 8 ans et demi, étant l'âge moyen de la première inscription sur un réseau social numérique, en France, selon les travaux de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) sur les droits numériques des mineurs publiés en janvier 2021⁹. Selon l'Observatoire des pratiques numériques des adolescents en Normandie (Opnan), en 2023, 25 % des filles de 15-16 ans déclarent avoir ouvert un compte sur TikTok et 19 % sur Instagram, à 11 ans ou avant. La précocité des pratiques numériques des jeunes rend toujours plus urgente l'éducation aux médias et à l'information. Les acteurs éducatifs et en particulier l'école ont donc un rôle à jouer dans la déconstruction des préjugés et des stéréotypes, et ce dès le plus jeune âge.

Les méfaits du racisme sur les enfants

Les enfants qui font l'objet de racisme et de discrimination raciste subissent une double violence : ils sont non seulement l'objet de propos dénigrants voire d'insultes qui socialement

9. Enquête de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), 2021.



CHARLOTTE MOREAU

La précocité des pratiques numériques des jeunes rend toujours plus urgente l'éducation aux médias et à l'information. Les acteurs éducatifs et en particulier l'école ont donc un rôle à jouer dans la déconstruction des préjugés et des stéréotypes, et ce dès le plus jeune âge.

visent à les inférioriser, mais ils sont aussi amenés à intérioriser cette infériorisation¹⁰. Les personnes qui n'en sont pas l'objet n'en prennent pas forcément conscience. Cette intériorisation est pourtant l'effet recherché par l'idéologie raciste : mettre à distance de l'espace public les personnes infériorisées et obtenir leur soumission à une hiérarchie raciale. Cette intériorisation qui produit une forme intime de dévalorisation de soi avait été mise en évidence dans un contexte de ségrégation raciale, en 1947, par le « test des poupées » des psychologues Mamie Phipps Clark et Kenneth Clark qui montrait une préférence des enfants noirs, pour des poupées blanches, perçues comme « belles » et « gentilles » à la différence des poupées noires. Les théoriciennes féministes noires ont mis en évidence la nécessité, pour sortir des cadres du racisme historique, de repenser les critères de la beauté des femmes noires¹¹. Les critères de discrimination peuvent en effet se cumuler (origine, couleur de peau, religion, sexe, handicap, âge...).

Les personnes noires ne sont pas les seules à subir le racisme en France : les personnes roms, maghrébines, asiatiques¹² en sont aussi victimes, sans compter la forte résurgence d'antisémitisme qui a marqué ces derniers mois en écho à la guerre Israël-Hamas¹³.

L'enjeu de l'espace scolaire

L'école, notamment du fait des phénomènes de ségrégation sociale qui la traversent, est un espace de socialisation au sein duquel les stéréotypes racistes et la reproduction des rôles sociaux s'ancrent, si une action spécifique n'est pas conduite par une équipe d'adultes sensibilisés et formés à ces questions. Certains jeunes subissent à l'école ou au collège des agressions racistes très perturbantes¹⁴. En 2014, le groupe France Télévision a ouvert un espace de témoignage qui a été particulièrement révélateur¹⁵. La déconstruction des mécanismes de discrimination et des inégalités au sein des établissements scolaires devient alors une nécessité. L'école doit être un lieu de changement social où de nouveaux modèles de comportements

plus respectueux peuvent et doivent se construire. La considération des identités multiples, la lutte contre tout comportement discriminant, la transmission des valeurs d'égalité entre tous et toutes, sont autant d'enjeux que l'école doit prendre à bras le corps en son sein mais aussi avec l'ensemble des éducateurs des différents temps de l'enfant et de l'adolescent.

Cela passe notamment par la mise en place de cours sur la citoyenneté permettant de leur apporter une lecture critique de l'histoire française, de faire connaître les grandes figures de la lutte contre le racisme en France et dans les DOM-COM, qui tiennent compte également de la dimension internationale de ces luttes, en Amérique du Nord, en Afrique du Sud, en se dégageant de la mémoire souvent eurocentrée des manuels scolaires. L'éducation aux médias et à l'information, à travers l'analyse critique des représentations de la diversité des personnages, de leur culture, de leur destin dramaturgique est un terrain qui permet de développer leur esprit critique, et d'être en capacité d'agir de façon plus éclairée pour chercher, recevoir, produire, et diffuser du contenu en ligne¹⁶.

Le poids des réseaux socio-numériques

Le racisme et les discriminations ont beau être interdits et constituer une limite légale à la liberté d'expression dans les médias en France comme en Union Européenne, ils sont souvent présents en ligne. Les adolescents en sont particulièrement choqués, même si certains peuvent aussi les nourrir. Les discours racistes font en effet partie des discours qui peuvent déstabiliser les démocraties et en particulier les démocraties européennes, ils sont donc promus pour des raisons géopolitiques par les pays hostiles (Russie et Chine, notamment¹⁷) à l'Europe. Les idéologies extrémistes, en particulier d'extrême droite, sont particulièrement présentes sur les réseaux socio-numériques, qui peinent à les modérer. D'après le rapport de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDDH, 2022), le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie se maintiennent à un niveau élevé en France, et internet y contribue grandement.

Grands utilisateurs des plateformes numériques (70 % ont au moins quatre comptes de réseaux-socio-numériques depuis 2021¹⁸), les adolescents de 15-17 ans sont fortement exposés aux violences numériques. Dans les données recueillies dans le cadre de l'Opnan, porté depuis 2014 par les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (Ceméa), la région Normandie et Canopé¹⁹, auprès de plusieurs milliers de jeunes de 15 à 17 ans, nous avons pu constater que le niveau d'inquiétude relative aux violences personnelles se maintenait d'année en année à un haut niveau. Ce dernier restant deux fois plus élevé pour les filles.

En 2023, 55 % des filles (en seconde générale ou technologique) et 32 % des garçons de ces classes déclarent être inquiets de la circulation des propos racistes ou extrémistes en ligne. 15 %

10. Robert Neuburger « L'enfant, le racisme et le thérapeute », *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 2018/1, n° 60, pp. 165-180 ; Fakhry Davids, « Être noir et en psychanalyse », *L'Année psychanalytique internationale* 2021/1, vol. 2021, pp. 79 à 91.

11. Bell Hooks, *Ne suis-je pas une femme ? Femmes noires et féminisme*, Paris, Cambourakis, 2015.

12. Plateforme Éduquer contre le racisme et l'antisémitisme (Réseau Canopé, en ligne).

13. « Les actes antisémites ont presque été multipliés par quatre en un an, selon le Crif », *Le Monde*, 25 janvier 2024.

14. C'est ce que raconte notamment Mayssa, lors d'un atelier de l'association Zone d'expression prioritaire, <https://zep.media/zones-d-expression/college-eduque-racisme>

15. <https://temoignages.francetv.fr/racisme-ordinaire/>

16. Voir le projet européen « e-engagement against violence », et l'ouvrage Sophie Jehel, Laurence Corroy (dir.), *Stéréotypes, discriminations et éducation aux médias*, Paris, L'Harmattan, 2016 (avec le soutien de la Commission européenne).

17. *Le discours de haine en temps de crise*, étude publiée par le Comité du Conseil de l'Europe sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion, 8 novembre 2023. Voir aussi *Hate Speech and Radicalisation Online*, rapport de l'Institute for Strategic Dialogue, 2019.

18. 9^e rapport de l'Opnan, Seconde, 2023.

19. Sophie Jehel assure la direction scientifique de l'Opnan, avec la collaboration de Jean-Marc Meunier, maître de conférences en psychologie cognitive (Université Paris 8), Paragraphe en 2022 et 2023.

des jeunes de l'échantillon déclarent être confrontés « souvent » à des propos injurieux, menaçants, moqueries ou à du harcèlement en ligne qui les concernent directement. Mais 47 % des filles et 39 % des garçons déclarent voir sur leurs comptes des propos discriminatoires liés aux origines culturelles qui ne les concernent pas directement. Les violences numériques subies personnellement par les adolescents ont lieu, d'après

L'école, notamment du fait des phénomènes de ségrégation sociale qui la traversent, est un espace de socialisation au sein duquel les stéréotypes racistes et la reproduction des rôles sociaux s'ancrent, si une action spécifique n'est pas conduite par une équipe d'adultes sensibilisés et formés à ces questions.

leurs déclarations, sur toutes les plateformes, mais principalement sur Instagram (pour 51 % des filles), TikTok (38 % des filles), Snapchat (34 % des filles), les trois plateformes qu'elles utilisent le plus²⁰. Google, YouTube, Discord et X (anciennement Twitter) ne sont pas épargnés par la montée des propos haineux, mais avec une fréquence un peu moindre. Lorsqu'ils font l'objet de propos agressifs les adolescents ne restent pas passifs, la plupart réagissent, les filles, en particulier.

20. 88 % ont un compte sur Snapchat, 87 % sur Instagram, 85 % sur YouTube, 80 % sur TikTok, 40 % sur X, 40 % sur Pinterest, 38 % sur Discord, Opnan, Seconde, 2023.

Elles bloquent les messages (35 %), et souvent leurs auteurs et autrices ; elles en parlent à leur entourage (18 % à leur parents, 14 % à leurs amis) et plus de 8 filles sur 10 (6 garçons sur 10) déclarent avoir déjà signalé un contenu sur les plateformes numériques. Les contenus signalés ne sont pas seulement ceux qui les mettent en cause, mais également ceux qui leur semblent injustes ou dangereux. D'autres enquêtes nous ont montré que les jeunes restent néanmoins sceptiques sur le traitement réservé à leurs signalements²¹.

Un processus d'apprentissage sur le temps long

Comme tout nouveau moyen de communication, internet comporte autant d'opportunités que de risques en matière de liberté d'expression. L'usage de pseudonymes peut donner l'impression aux utilisateurs, qu'internet est un espace de communication où la liberté d'expression est illimitée. Or, ce n'est en aucune manière un espace de non-droit et l'incitation à la haine est tout aussi illégale en ligne qu'hors ligne. Pour rappel, tenir des propos haineux, discriminants envers un individu ou un groupe d'individu en raison de son orientation sexuelle, ses origines, sa religion est puni par la loi et cela vaut aussi pour les mineurs. Si les parents ne sont pas responsables pénalement des propos tenus en ligne par leurs enfants mineurs, ils le sont financièrement²².

La lutte contre toutes les formes de discriminations est un enjeu éducatif majeur au sein de nos sociétés. Elle doit plus généralement s'inscrire dans un processus d'apprentissage à la citoyenneté tout au long de la vie. ♦

21. En particulier la recherche Adoprivacy, soutenue par le Défenseur des droits et l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, portée par le Cemi et l'Université Paris 8 (<https://www.adoprivacy.fr/>).

22. En fonction des propos tenus, la sanction peut aller jusqu'à 7 500 euros et six mois de prison.



Depuis janvier 2022, la Ville de Nancy travaille à la création d'un Plan Territorial de Prévention et de Lutte contre les Discriminations, en réunissant régulièrement les acteurs institutionnels et associatifs du territoire.

Accompagnée par l'Oriv (Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville), la mobilisation de ces nombreux partenaires permet de construire une culture commune et d'élaborer des axes de travail, afin de s'inscrire dans la durée et d'agir sur ces questions de discrimination.

En effet, il apparaît essentiel de rendre visible et de reconnaître les discriminations, pour que les différences ne deviennent pas des inégalités.

